

Les membres du réseau transrégional de PURPLE sont les régions de :

- Randstad (NL),
- Flandres (B),
- Stockholm (S),
- Mazovie (PL),
- Catalogne (E),
- Nord - Pas de Calais (F),
- Ile de France (F),
- Frankfort-Rhin/Main (D),
- Sud-est de l'Angleterre (UK),
- Midlands de l'Ouest (UK),
- Rhône - Alpes (F),
- Dublin (I)
- et l'Euregion Maastricht-Heerlen/Hasselt-Aachen-Liège (MHAL, NL/B/D).

PURPLE est également lié aux réseaux « Terres en Villes » et « Arc Latin ».



Les Régions européennes membres du réseau PURPLE



Pour contacter PURPLE, s'adresser à son Secrétariat:

**Hilary Lowson**  
Province of Zuid-Holland  
Rue des Aduatiques 71-75  
B 1040 Brussels  
T: + 32 (0)2 763 43 76  
E: hilary.lowson@googlemail.com  
W: www.purple-eu.org

Crédits photographiques : Terres en villes / Christophe Simonato, Philippe Frutier

**Déclaration de PURPLE**  
transmise au Conseil informel  
des Ministres de l'Agriculture  
de l'Union européenne,  
Annecy, le 23 septembre 2008



RÉUNI LE 18 SEPTEMBRE 2008 À CHAMBÉRY, À L'INVITATION DE LA RÉGION RHÔNE- ALPES, LE BUREAU EXÉCUTIF DE PURPLE A ADOPTÉ LA PRÉSENTE RÉOLUTION À L'INTENTION DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE DE L'UNION EUROPÉENNE.

PURPLE - Peri-Urban Regions Platform Europe, Plate-forme Européenne des Régions Périurbaines – estime que les zones périurbaines ont besoin de stratégies agricoles adaptées, et de politiques appropriées, afin que ces zones exploitent tout leur potentiel pour contribuer au bien-être des citoyens européens et à la prospérité de l'Union européenne dans son ensemble.



Les zones périurbaines ne font **pas seulement l'interface entre l'urbain et le rural**, elles sont indispensables à la réunion de ces deux mondes. Densément peuplées, disposant de ressources économiques variées, elles offrent aussi des paysages de grande valeur, qui sont un élément constitutif de l'identité régionale. Les zones périurbaines ne sont pas juste un « mélange » des spécificités des mondes urbain et rural, mais forment au contraire des territoires spécifiques avec leur propre légitimité.

PURPLE souligne le rôle important que les zones périurbaines doivent jouer pour permettre à l'UE de relever les principaux défis auxquels elle est aujourd'hui confrontée. Ce rôle est particulièrement évident dans le domaine de l'agriculture.

**Le réseau PURPLE ne manquera pas de saisir l'opportunité de contribuer aux consultations et débats futurs.**

## [ Les défis territoriaux et le périurbain ]

Pour permettre à l'UE de relever les **défis particulièrement complexes** auxquels elle doit aujourd'hui faire face dans le domaine de l'aménagement du territoire, PURPLE souhaite que la future PAC se base sur les synergies nécessaires entre la politique de développement rural et les autres politiques de l'UE, en particulier la politique de cohésion.

Les territoires périurbains sont **proches des villes**. Cette proximité a des conséquences tant positives que négatives sur l'agriculture périurbaine. Une telle proximité offre l'opportunité de développer des circuits courts, d'innover et de diversifier l'activité agricole. Dans ces zones, qui permettent également aux citadins de se détendre et de respirer, l'agriculture périurbaine est pourtant menacée par l'étalement urbain et la pression sur les terres disponibles. Le risque de voir les sols se dégrader est bien réel. La future PAC, ainsi que la mise en œuvre de l'Agenda territorial et de la Charte de Leipzig, ne peuvent ignorer ces risques.

**PURPLE estime que les régions périurbaines sont confrontées à des défis spécifiques dans le domaine territorial. Une attention particulière devra être portée à l'aménagement durable des territoires agricoles dans la mise en œuvre de la PAC d'après 2013, de l'Agenda territorial de l'UE et de la Charte de Leipzig.**

## [ Les défis alimentaires et le périurbain ]

Les espaces périurbains peuvent contribuer à **nourrir davantage de citoyens européens**, en particulier ceux vivant dans les zones urbaines adjacentes. Ils ont un rôle essentiel à jouer pour relever les défis alimentaires actuels. Ces défis sont évidents : l'augmentation des coûts de transport et de l'énergie ; les préoccupations concernant les externalités du transport (la pollution, les embouteillages) ainsi que la santé des animaux ; le besoin de mettre en contact les consommateurs et les producteurs ; et une meilleure faculté de résistance face aux crises alimentaires - mondiales et locales.

Les avantages eux aussi sont évidents – une meilleure sécurité alimentaire, le développement de produits de grande qualité liés aux paysages locaux, des opportunités d'améliorer le régime alimentaire pour lutter contre l'obésité et d'autres risques pour la santé, la réduction de l'empreinte écologique des aliments et des bénéfices environnementaux qui en résultent.

**PURPLE considère que des politiques ciblées (transport de marchandises et de personnes, environnement...) sont nécessaires afin de soutenir la multifonctionnalité agricole et horticole des zones périurbaines. De même, des stratégies alimentaires intégrées visant les objectifs de durabilité, de compétitivité et de diversité des régions périurbaines sont également requises.**



## [ Les défis environnementaux et le périurbain ]

PURPLE soutient une **agriculture durable et multifonctionnelle**. C'est pourquoi, à côté de la production alimentaire, les régions périurbaines considèrent qu'il ne faut pas négliger les atouts environnementaux et récréatifs de leurs territoires, qui permettent de répondre aux « nouveaux défis » : le changement climatique, les énergies renouvelables (énergie à partir des biomasses...), l'approvisionnement en eau... etc. Au vu de leur proximité avec d'importants marchés locaux et de leur capacité inhérente à innover et à se diversifier, les régions périurbaines sont en effet très bien placées pour contribuer de manière importante à la qualité de l'environnement européen.

De plus, **une gestion des terres plus efficace** dans les zones périurbaines permettrait d'apporter de nombreux bénéfices, non seulement aux populations vivant à l'intérieur et à proximité de ces territoires, mais également à l'ensemble de la population européenne. Les paysages de grande valeur, écologiquement sensibles et incarnant l'identité régionale, peuvent être rendus économiquement viables et doivent être protégés de l'étalement urbain. Cela permettrait, ainsi, de fournir des espaces ouverts pour les loisirs. La biodiversité locale pourrait être, en parallèle, restaurée et préservée, de même que les ressources locales essentielles, comme l'eau.

**PURPLE souhaite participer aux prochains débats et à l'élaboration des politiques futures, en se basant sur l'expérience considérable que ses membres ont acquise aux niveaux locaux et régionaux, en particulier dans le cadre du FEADER et de LEADER.**

**Le réseau PURPLE estime qu'il est temps de dépasser la fracture traditionnelle entre le rural et l'urbain et de reconnaître que de nombreux territoires de l'UE ne sont ni urbains ni ruraux... mais périurbains. PURPLE lance donc un appel aux responsables, chargés de définir la future PAC et de mettre en œuvre l'Agenda territorial, pour qu'ils tiennent compte de cette nouvelle réalité et qu'ils orientent les ressources disponibles en conséquence.**

